PSG: Le parquet requiert un non-lieu dans l'affaire Quemener

30/09/2010 à 13h57

Le parquet de Paris a demandé un non-lieu à l'encontre du policier qui avait mortellement blessé par balle Julien Quemener, un supporteur du PSG, le 23 novembre 2006.

Chronofoot

(Merci à Savoyard)